



Vendredi 13 février 2015

Bonjour à toutes et à tous,

L'annonce par la direction, d'abord en comité d'entreprise le 20 janvier 2015, puis dans un Flash ADEME le 21 janvier, de la fermeture programmée du site de **Valbonne** a provoqué de la part du personnel et de ses représentants une **opposition vive et déterminée**. Des AG se sont tenues sur les sites centraux (lundi 26 janvier et mardi 10 février à Valbonne, jeudi 29 janvier à Angers, lundi 2 février à Paris-Vicat). Voir les **photos** ci-dessous témoignant de la mobilisation et de la créativité dans la réponse des collègues des sites centraux. Tous vos représentants dans les différentes instances sont partie prenante de cette mobilisation.

Une **lettre ouverte** a été envoyée au président par les collègues de Valbonne. Un **tract intersyndical** vous a été transmis et une **pétition** est en train d'être signée sur tous les sites. À ce jour, voici le nombre connu de signatures par site (et ce n'est pas fini) :

Sites centraux		Pétition intersyndicale - Le point au 13 février 2015		
Site	Nombre de signatures	Nombre de personnel	Taux de participation	
Angers	187	287	65%	
Paris	98	174	56%	
Valbonne	94	95	99%	
Directions régionales				
Site	Nombre de signatures	Nombre de personnel	Taux de participation	
ALSACE	10	16	63%	
AQUITAINE	20	22	91%	
AUVERGNE	11	13	85%	
BASSE-NORMANDIE		12	0%	
BOURGOGNE	10	16	63%	
BRETAGNE	17	22	77%	
CENTRE	16	18	89%	
CHAMPAGNE-ARDENNE		14	0%	
CORSE	9	10	90%	
FRANCHE-COMTÉ	14	14	100%	
GUADELOUPE	8	8	100%	
GUYANE	6	7	86%	
HAUTE-NORMANDIE	10	13	77%	
ILE-DE-FRANCE	26	34	76%	
LANGUEDOC-ROUSSILLON	16	18	89%	
LIMOUSIN	8	11	73%	
LORRAINE	13	17	76%	
MARTINIQUE	13	13	100%	
MIDI-PYRÉNÉES	18	23	78%	
NORD-PAS-DE-CALAIS	9	21	43%	
PAYS-DE-LA-LOIRE	10	22	45%	
PICARDIE	11	14	79%	
POITOU-CHARENTES	12	14	86%	
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	26	27	96%	
RÉUNION / MAYOTTE	12	13	92%	
RHÔNE-ALPES	22	28	79%	
Total		706	996	71%

Cette annonce s'inscrit dans une série de **coups** portés à notre Agence –réduction d'effectifs de 10 %, baisse du budget de moyens, projet de déménagement du site de Vicat et de la direction régionale Île-de-France, adaptation ou disparition de directions régionales suite

à la réforme territoriale¹ à un moment où elle est attendue fortement sur la mise en œuvre de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, sur l'organisation de la COP 21, sur le déploiement d'un fonds chaleur ambitieux...

C'est bien l'**ensemble de l'Agence qui est mise à mal et non seulement une partie**. Tout le monde est concerné !

De l'ampleur de cette **opposition immédiate** du personnel dépendra grandement le recul ou pas de nos dirigeants et de la tutelle MEDDE sur ces attaques.

Montrez votre opposition en **signant massivement la pétition qui circule actuellement sur votre site**, en vous réunissant en **AG** de personnel (faites une photo !), en incluant le **logo** « NON au démantèlement de l'ADEME » (ci-dessous) dans la signature de vos courriels, en nous tenant au courant de vos actions et propositions...

De notre côté, nous sommes intervenus par le biais de nos fédérations syndicales en **Comité technique ministériel** (CTM) le 29 janvier dernier. Le secrétaire général du MEDDE, M. ROLL TANGUY, suite aux questions de nos représentants, a répondu que :

- Comme tous les services et établissements, l'ADEME ne pouvait déroger à une stratégie immobilière à mettre en œuvre ;
- Un débat avait été engagé avec les élus du Comité d'Entreprise de l'ADEME en décembre 2014 sur les implantations ;
- Aucune décision n'a été prise pour le moment concernant la fermeture de Valbonne ;
- Le siège parisien de l'ADEME n'étant pas fonctionnel, le schéma immobilier nécessite un changement ;
- Concernant les DR, l'ADEME ne peut fonctionner sans ses directions régionales sans toutefois mentionner les menaces de réduction du nombre de régions en lien avec la réforme territoriale.

Si la tutelle dit vrai, elle doit faire annuler ces projets.

Nous vous tiendrons régulièrement informés des actions menées et à conduire, notamment l'organisation d'une délégation des personnels avec les représentants syndicaux porteurs de l'ensemble des signatures auprès du Président ainsi qu'auprès de la tutelle MEDDE. Malgré nos multiples relances, **aucune réponse n'a été obtenue** à ce jour à notre demande d'audience.

Face à ce mépris, nous saurons nous mobiliser afin d'être reçus chez Mme Royale.

Nous nous préparons également à donner à notre lutte un caractère plus large en sollicitant des soutiens externes et en informant les médias.

Enfin, il nous paraît important de souligner que les attaques subies sont générales pour les établissements publics depuis des années. Aujourd'hui, l'ADEME est touchée à son tour. Derrière ces pressions à la baisse des moyens des services publics se profile un **modèle de société privatisée** (des dizaines de privatisations sont intervenues depuis 1986. Le pacte de responsabilité et de solidarité voté en mai 2014 prévoit en outre une réduction massive des dépenses de l'État (à hauteur de 18 milliards), de celles des collectivités territoriales (11 milliards), de la protection sociale (11 milliards) et de l'assurance-maladie (10 milliards). C'est pour cela que la pression sur l'ADEME est plus forte que jamais aujourd'hui. Face à ces réductions budgétaires sans précédent **seule une opposition déterminée et unie de l'ensemble du personnel et de ses représentants** est à même de faire reculer la direction, la tutelle et le budget.

Vos délégués syndicaux CFDT, CGT et SNE-FSU



¹ Bruno LECHEVIN dans Actu.environnement.com du 5 février 2015 en parlant de DR « certaines antennes disparaîtront ».



AG de Valbonne



AG d'Angers